



FORMATION INTER-ENTREPRISES *

2 jours

Immobilier : La location immobilière de A à Z

à partir de 780 € net de taxe par participant

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Se familiariser avec la location immobilière
- Maîtriser les règles régissant la location immobilière
- Maîtriser la législation relative à la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement (2 heures)
- Bien connaître les différents types de location afin de mieux les vendre

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

AIDES AU FINANCEMENT **

Cap Emploi
Opérateurs de Compétences (OPCO)
France Travail
Entreprise

** sous conditions

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation
Réalisation d'une étude de cas
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

MODALITÉS D'ACCÈS

Bulletin d'inscription
Demande de devis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur
laho-formation.fr

 N° Vert 0 805 384 384



PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation relevant de la loi ALUR permettant la délivrance de la carte

Le cadre juridique de la location immobilière

- Le bien objet de la location
- Les obligations du bailleur
- Les obligations du locataire

La mise en place du mandat de location et/ou de gestion

immobilière avec le bailleur

- Le statut de l'intermédiaire immobilier
- La rémunération de l'intermédiaire immobilier
- Le mandat de recherche du locataire
- Le mandat de gestion immobilière
- L'assurance pour loyers impayés et détériorations

Les particularités communes à l'ensemble des baux

d'habitation ou professionnel

- Constituer le dossier du locataire
- Les diagnostics techniques obligatoires en matière de location
- Les états des lieux d'entrée et de sortie
- Les garanties des loyers et le cautionnement

Le bail d'habitation

- Le champ d'application de la loi du 6 juillet 1989
- La forme et le contenu du contrat de bail
- Le démembrement de propriété immobilière et le contrat de location
- Les obligations des parties
- La durée du bail
- La fixation et la révision du loyer
- Les conditions générales du contrat de bail
- Les clauses particulières du contrat de bail
- La résiliation du bail et les divers congés
- Le droit de préemption du locataire en cas de congé pour vendre
- Le renouvellement du bail
- Les charges et réparations locatives

Les apports de la loi ALUR et de la loi ELAN en matière de location

- Le nouveau contrat de bail type
- Les mentions obligatoires
- L'encadrement des loyers

La location meublée

- Les éléments d'équipement obligatoires
- La durée du bail
- Le bail de mobilité de la loi ELAN

La location saisonnière

- Le contrat de réservation
- Le contrat de location

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

L'obligation de formation s'impose pour les titulaires des cartes professionnelles ainsi que pour l'ensemble des collaborateurs, salariés ou non, titulaires d'une attestation d'habilitation.

À chaque renouvellement de cartes, par périodes triennales, il faudra justifier, par attestation, de 42 heures de formation.

